

COMMUNIQUE DE PRESSE

12 juillet 2016

Sécurité routière : encore trop d'infractions à la vitesse relevées durant le week-end !

Au cours du dernier week-end, les opérations de sécurité routière réalisées sur l'ensemble du département ont encore donné lieu à 193 infractions, dont 70 % pour des excès de vitesse. 16 véhicules ont été immobilisés et 3 personnes se sont vues suspendre leur permis de conduire.

En cette période de départs en vacances, la mobilisation des forces de l'ordre reste entière et permanente sur les routes du département afin de lutter contre les comportements irresponsables et dangereux de certains conducteurs, comme celui cité ci-dessous :

- Un conducteur, âgé de 54 ans, au volant d'un véhicule PORSCHE 911 a été contrôlé à la vitesse de 158 km/h au lieu de 90 sur la RN 1021 à Foulayronnes. L'intéressé a fait l'objet d'une rétention immédiate de son permis de conduire et son véhicule a été immobilisé.



Depuis le début de l'année, le défaut du port de la ceinture de sécurité est la cause du décès dans au moins 2 accidents mortels en Lot-et-Garonne.

En 2015 en France, 21 % des automobilistes tués, 38 % des usagers de véhicule utilitaires tués et 36 % des usagers de poids lourds tués ne portaient pas leur ceinture de sécurité. Le **réflexe ceinture bouclée** continue de se dégrader encore par rapport à l'an dernier alors qu'il a sauvé nombre de vies depuis son obligation en 1973.

Rappelons que la ceinture de sécurité permet de maintenir le corps solidaire du siège. Elle n'est efficace qu'à raison d'une seule personne par place. En cas d'accident, le conducteur et les passagers non attachés risquent d'être projetés avec force à l'intérieur de l'habitacle ou éjectés. De plus, un passager arrière non attaché sera propulsé contre le siège avant et risque d'écraser son occupant avec une force de plusieurs tonnes.

CONTACTS

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Sabine GARIN
☎ 05 53 77 61 83
sabine.garin@lot-et-garonne.gouv.fr

www.lot-et-garonne.gouv.fr

